



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 mars 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 2), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 4), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question n° 2), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 35), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT, M. Philippe GONON (à compter de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 5), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Christine WERTHE.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, Mme Claudine CAULET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 35), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Nicolas BODIN, M. Dominique SCHAUSS à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL à Mme Anne VIGNOT, Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Philippe GONON à Mme Mina SEBBAH (à compter de la question n° 4), Mme Sophie PESEUX à Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Christine WERTHE à M. Pascal BONNET.

OBJET : 56 - Marché de fourniture de jeux, jouets, matériel de loisirs créatifs et de matériel de motricité

Marché de fourniture de jeux, jouets, matériel de loisirs créatifs et de matériel de motricité

Rapporteur : M. l'Adjoint DAHOUI

I - Le contexte

Le marché en cours relatif à la fourniture de jeux et jouets (un lot) arrive à échéance le 5 juillet 2017. Déjà renouvelé deux fois, il est proposé de ne pas le reconduire et de le relancer en y intégrant l'achat de matériel de motricité.

Ce marché est destiné à répondre aux besoins des élèves scolarisés en école maternelle et élémentaire et des enfants accueillis dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) de Besançon. Ce marché doit également répondre aux besoins d'autres directions municipales (Vie des Quartiers...). Le marché sera passé en groupement avec la commune de Roche-lez-Beaupré.

Le présent rapport a pour objet de présenter les modalités du marché sans fixer de montant maximum sur les différents lots. La transversalité du marché permet difficilement de projeter un montant maximum correspondant aux futurs besoins de la Collectivité.

II - Le projet

Ce marché sera composé de trois lots. La durée initiale de ce marché sera du 6 juillet 2017 au 30 avril 2018, éventuellement reconductible trois fois par reconduction expresse pour une durée d'un an (du 1^{er} mai au 30 avril). La 1^{ère} période plus courte permettra de refaire coïncider la durée du marché avec la période des commandes des écoles, les crédits aux écoles étant attribués début mai. Il est passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert. C'est un marché multi-attributaires avec un maximum de trois titulaires par lot.

- Lot n° 1 : jeux et jouets pour le temps scolaire et les temps périscolaires, et matériel d'éveil pour les 0-3 ans dont le montant annuel est estimé à 90 000 € HT. Il comprend notamment des puzzles, des jeux d'imitation, jeux de mémorisation, jeux de construction, des poupées, des dinettes, des véhicules, des jeux d'éveil, des hochets, etc.
- Lot n° 2 : matériel pour loisirs créatifs dont le montant annuel est estimé à 70 000 € HT. Il comprend l'ensemble des fournitures destinées aux élèves dans le cadre des activités manuelles à l'école mais aussi sur les temps périscolaires et aux enfants des EAJE.
- Lot n° 3 : matériel de motricité et de sport scolaire dont le montant annuel est estimé à 20 000 € HT. Il comprend l'ensemble des fournitures destinées aux élèves dans le cadre des activités sportives à l'école mais aussi sur les temps périscolaires et aux enfants des EAJE.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ce marché.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint suppléant,



Nicolas BODIN,
Deuxième Adjoint.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le 24 MARS 2017



Préfecture du Doubs